

AliENS
Association n° W691056775
ENS de Lyon
46, Allée d'Italie
69364 Lyon CEDEX 07

Assemblée générale ordinaire d'AliENS 19 novembre 2014

Une assemblée générale ordinaire de l'association a eu lieu le 19 novembre 2014, à 19 heures, à l'amphithéâtre Schrödinger de l'École Normale Supérieure de Lyon, site Monod.

1 Ordre du jour

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan moral ;
- Bilan financier ;
- Discussion sur les orientations et activités de l'association ;
- Renouvellement du bureau de l'association ;
- Renouvellement du CA de l'association.

La séance a débuté à 19 h 10.

2 Présents

Les présents étaient :

- Baptiste JONGLEZ, président ;
- Bruno PAGANI, trésorier-secrétaire ;
- Romain LABOLLE, vice-président (parti à 20 h 10) ;
- Nicolas CARION, membre du CA (arrivé à 19 h 54, parti à 20 h 10) ;
- Rémy GRÜNBLATT ;
- Arthur BLOT ;
- Paul IANNETTA ;
- Ruben STAUB ;
- Maxime FARON ;
- Thomas PELLISSIER-TANON ;
- Amandine ESCALIER ;
- Henri DERYCKE (arrivé à 19 h 20).

3 Bilan moral

3.1 Bilan historique

Le bilan moral a commencé par un historique de l'association, étant donné qu'il s'agit de la première AGO depuis la refonte.

Historiquement, l'association a été créée en 2001 sous le nom d'InfoENS, dans le but de délivrer des subventions aux étudiants pour l'acquisition d'un ordinateur personnel. En 2013, l'association est au point mort, plus personne ne veut s'en occuper, le bureau n'arrive pas à se renouveler. Parallèlement, quelques personnes veulent développer une association d'informatique, car il n'en existe pas à proprement parler à l'École. Il est donc décidé de transformer InfoENS en AliENS, acronyme signifiant « Association pour la Libre Informatique à l'École Normale Supérieure de Lyon ». Le but sera de promouvoir l'informatique et particulièrement les logiciels libres, tout en continuant l'activité de subvention.

Une première AGO/E est organisée le jeudi 23 mai 2013 à 18 h dans l'amphithéâtre Schrödinger sur le site Monod de l'ENS de Lyon, mais les différents papiers n'ayant pas été envoyés à temps à la préfecture, elle est annulée *a posteriori*.

Cela n'empêche pas l'association de commencer à tourner, et notamment d'organiser des initiations à divers outils informatiques à la rentrée 2013. Environ 130 participants viendront sur 15 séances. Par ailleurs, un logo et de nombreuses déclinaisons pour tous types de supports sont également réalisés par Théotime Guéneau, après plusieurs ébauches et un devis final de 100 €.

Par ailleurs, l'association adhère à la FAENSL (Fédération des Associations de l'École Normale Supérieure de Lyon) lors du CA du 25 septembre 2013 de cette dernière.

L'association est également lancée dans une procédure de changement de banque, qui durera de fin août (et même *stricto sensu* de début février) à mi-novembre, suite à de nombreuses péripéties administratives (d'abord côté ENS, puis BNP, puis ENS à nouveau).

Le mardi 22 octobre 2013, à 18 h dans l'amphithéâtre Schrödinger sur le site Monod de l'ENS de Lyon, a enfin lieu l'AGO/E qui transforme InfoENS en AliENS. Le bureau change, les statuts et le règlement intérieur également.

Les 14–15 décembre 2013, l'association organise son premier hackathon. Les projets développés sont une interface de réservation de salle, une application pour les menus des RUs de l'ENS ainsi que MUGS (Multi-User Gutenberg Server), système qui doit remplacer celui en place pour l'imprimante en salle Europe.

Le 6 février 2014 (suite à une procédure initié le 4 décembre 2013), l'association adhère à FedeRez, Fédération des associations d'informatique des grandes écoles française.

Le 13 février, l'association lance son premier atelier du jeudi, sur la visualisation de données. À partir de cette semaine-là et jusque mi-avril, divers ateliers se succéderont avec des thèmes divers et variés comme la sécurité des réseaux, Mezzo, le streaming audio, les frameworks web en Python (pour Perm'It, cf. juste ci-après)...

Les 4–5 avril 2014, le second hackathon est organisé. Celui-ci a pour seul objet Perm'It, application de réalisation et gestions de planning de perms. Ce hackathon a reçu une subvention de la part de la FAENSL, mais suite au peu de participants (à cause de la concurrence de nombreux autres événements), cette subvention a été rendue.

Le 19 avril 2014, le dernier atelier de l'année est organisé sur PGP.

Le 24 mai, deux membres du bureau de FedeRez viennent rendre visite à l'association l'après-midi, afin d'en savoir un peu plus sur nos activités.

Après cela, l'association passe au rythme d'été avec l'arrivée des vacances.

En septembre 2014, malgré le faible nombre de personnes disponibles pour encadrer, l'association organise 11 ateliers d'initiation pour la rentrée, qui réuniront à nouveau près de 130 participants. La plupart sont venus sur les premières initiations, les suivantes ont connu peu de succès, notamment à cause des délais trop court pour la communication. Aussi, un certain nombre d'initiations n'ont pas pu être proposées (notamment git et js, pourtant demandées), faute au manque d'initiateurs.

Les 15–16 novembre 2014, l'association organise son 3^{ème} hackathon, qui réunit une quinzaine de personnes autour de trois projets : une cartographie interactive de l'ENS, Perm'It et un projet autour du Disque-Monde. En parallèle est organisée la première *install party*, une dizaine d'installation sera effectuée lors de celle-ci.

3.2 Bilan des activités

Le président a poursuivi avec un bilan des activités menées par l'association.

3.2.1 Subventions

L'attribution de subventions à l'achat d'ordinateur est une activité héritée d'InfoENS. Face à l'augmentation des demandes (notamment consécutivement à la fusion, les subventions ne concernant que les Sciences avant celle-ci) et à la réduction du budget, nous avons modifié les critères d'attribution de subvention lors de l'Assemblée Générale du 22 octobre 2013. Désormais, les normaliens ne sont plus éligibles aux subventions, et le montant de l'achat ne doit pas dépasser 1 000 € pour pouvoir prétendre à une subvention. Cela permet de réserver les subventions à ceux qui en ont le plus besoin. Pour l'année scolaire 2013/2014, l'association a reçu 42 demandes d'auditeurs et CPES, pour un total de 8 325 € attribués. Néanmoins, dans le cadre du planning de diminution des délais d'attribution, il a été prévu de prendre en compte les demandes jusqu'au 31 décembre 2014. Au jour de cette AGO, cela représente 10 demandes supplémentaires, portant le total à 52, et 10 250 €. Ces chiffres sont à comparer aux 100 demandes (environ 50 auditeurs et 50 normaliens) soit 15 336 € attribués pour l'année 2012/2013. Notons qu'en l'absence d'un fond de roulement suffisant, les subventions sont actuellement attribuées plusieurs mois (voire plus d'un an) après la demande, ce qui est peu satisfaisant.

3.2.2 Initiations

L'autre activité principale d'AliENS consiste à proposer des initiations et ateliers sur des thèmes précis liés à l'informatique, ouverts à tous les étudiants de l'École. Les sujets incluent notamment la prise en main de Linux, la visualisation de données, l'initiation à la programmation dans différents langages, l'utilisation d'outils de développement, etc. Ces initiations sont très appréciées des départements, en particulier les départements d'informatique et de physique, avec qui nous collaborons pour coordonner les initiations avec leur emploi du temps et leurs besoins. Lors de la rentrée 2013, sur les 15 séances d'initiation, nous avons accueilli un total de 130 personnes. Ensuite, tout au long de

l'année, une dizaine d'ateliers ont été proposés, avec une affluence variable (entre 5 et 15 participants à chaque atelier). Pour la rentrée 2014, nous avons de nouveau proposé des initiations à l'informatique, qui ont attiré un total de 120 personnes sur 11 séances.

3.2.3 Hackathons

Nous avons organisé deux hackathons pendant l'année 2013/2014, et un troisième début 2014/2015. Le principe d'un hackathon est de travailler sur un ou plusieurs projets pendant un week-end complet, de manière collaborative. Lors de ces hackathons, de nombreuses idées de projets utiles pour l'ensemble des étudiants de l'École ont été proposées : cartographie interactive de l'École, annuaire des restaurants avoisinants, interface de réservation de salles pour les associations, automatisation des plannings de permanence des associations... Ce dernier projet en particulier a suscité l'intérêt de nombreuses autres associations, et est encore en cours de développement.

3.2.4 Autres

L'association met à disposition divers outils logiciels (pad, paste, git, etc.), mais aussi un scanner (en E001) et des machines pour faire tourner des calculs.

Enfin, l'association négocie des partenariats informatiques, et dispose actuellement d'un avec Dell pour l'achat d'ordinateurs portables, et d'un avec Western Digital.

3.3 Approbation du bilan moral

Le bilan moral est approuvé à dix (10) voix pour et une (1) abstention.

4 Bilan financier

Intitulés	Budget 13–14	Bilan 13–14	Budget 14–15
Fond de roulement	1 951,76 €	1 951,76 €	0 €
Subvention ENS	15 500,00 €	13 250,00 €	13 250,00 €
Provision subventions	23 321,00 €	23 321,00 €	7 722,00 €
Total recettes	40 782,76 €	38 522,76 €	20 972,00 €
Subventions	31 152,00 €	30 583,00 €	19 722,00 €
Banque	0 €	51,18 €	50,00 €
FédéRez	0 €	42,00 €	42,00 €
FAENSL	0 €	23,08 €	18,00 €
Hackathons	200,00 €	196,67 €	200,00 €
Divers (matériel, projets)	400,00 €	300,00 €	300,00 €
Déficit exercice précédent	0 €	0 €	395,17 €
Total dépenses	39 479,00 €	38 917,93 €	20 727,17 €
Balance	1 303,76 €	395,17 €	244,83 €

TABLE 1 – Budgets et bilan financier.

Les intérêts sont déduits des frais de banque. Ceux-ci ainsi que les adhésions n'avaient pas été prévus au budget, car c'est la première fois que l'association réalisait un budget,

et ces points n’avaient pas été relevés. La différence dans le montant des subventions vient d’erreurs sur les statuts de normaliens, inscrits en tant qu’auditeurs lors de leur demande, et détectées lors d’une vérification systématique de la base effectuée grâce à nos nouveaux outils, ainsi que du décès d’une des personnes concernées par les subventions avant qu’elle ne lui soit remise. Cette année, les achats ont concernés le logo de l’association (100 €), réalisé par un graphiste, et deux machines de calcul (200 €).

Le bilan financier est approuvé à dix (10) voix pour et une (1) abstention.

5 Discussion

Ont suivi des discussions autour de l’orientation des activités de l’association.

Il est proposé de garder un rythme de deux hackathons par an, un quelque part entre novembre et décembre, l’autre en mars/avril.

En ce qui concerne les ateliers, après avoir constaté qu’un par semaine n’est pas un rythme tenable, il a été discuté d’ateliers toutes les deux semaines, ainsi que d’ateliers sur plusieurs semaines (ce qui pose problème, les gens étant rarement disponibles tous en même temps). Finalement, il a été décidé le fonctionnement suivant, plutôt que des dates et horaires fixés : lorsque quelqu’un a un atelier à proposer, il le fait sur aliens@ (voire diffusion.aliens@) afin d’avoir les disponibilités des intéressés via un doodle.

Il est proposé de développer des liens avec d’autres structures locales : Éclair, ALDIL, AFPy.

D’un point de vue projets et services de l’association, il est proposé de renforcer nos efforts, et notamment la communication sur ce que l’on propose et sur comment participer aux projets.

D’un point de vue interne, il a été insisté sur la nécessité d’obtenir un local et de demander la liste ca.aliens@.

6 Changement de bureau

Des élections ont eu lieu pour déterminer le nouveau bureau. La nouvelle composition du bureau est comme suit :

- Président : Rémy GRÜNBLATT, né le 12.01.1994 à BELFORT (90) ;
- Vice-président : Nicolas CARION, né le 26.10.1993 à LYON 9^{ÈME} (69) ;
- Trésorier : Arthur BLOT, né le 23.01.1995 à PONTOISE (95) ;
- Trésorier-adjoint : Bruno PAGANI, né le 19.04.1992 à CHÂTENAY–MALABRY (92) ;
- Secrétaire : Paul IANNETTA, né le 04.11.1992 à GAP (05) ;
- Secrétaire-adjoint : Baptiste JONGLEZ, né le 17.01.1992 à FOUSSAIS–PAYRÉ (85) ;

Chacune des candidatures a fait l’objet d’un vote, et toutes ont été approuvées à l’unanimité, soit douze (12) voix.

7 Nomination du CA

Le nouveau bureau a décidé de nommer les personnes suivantes au CA :

- Tous les membres du bureau ;
- Ruben STAUB ;
- Maxime FARON ;
- Thomas PELLISSIER-TANON ;
- Romain LABOLLE ;
- Armaël GUÉNEAU.

Le nouveau CA est approuvé à l'unanimité au sein du bureau, soit cinq (5) voix pour.

La séance est levée à 20 h 11.

Signatures

Les membres de l'ancien et du nouveau bureau présents attestent de l'authenticité de ce document pour faire valoir ce que de droit.

Bruno PAGANI

Romain LABOLLE

Baptiste JONGLEZ

Rémy GRÜNBLATT

Arthur BLOT

Paul IANNETTA

Nicolas CARION